jourd'hui, on estime qu'il représente une trentaine de millions. On en a envoyé à Paris. Le kilogramme s'est vendu de 3 à 4 francs, mais surtout aux Américains de Paris. Les Français ne connaissent pas encore ce fruit. Le pacanier est cependant déjà importé en Algérie, où il réussit plus ou moins bien; dans le Midi de la France, il pousse, mais il ne donne guère de noix. A Paris même, on en a planté; il résiste aux froids ordinaires, mais il reste sans fruits.

UN TAMPONNEMENT. — A la suite d'une erreur d'aiguillage, un train en manœuvre a tamponné, jeudi matin, à l'entrée d'un tunnel, aux environs de Limoges, un train de matériaux. Un ouvrier a été tué sur le coup et quatre blessés grièvement.

PROCES SENSATIONNEL. — Jeudi ont eu lieu, à Tours, les débats d'une affaire sensationnelle. M. de Bosredon est accusé d'incendie volontaire. Il aurait fait flamber son château pour toucher le montant de l'assurance. Il nie énergiquement. Les renseignements donnés sur lui sont mauvais. Il a fait de nombreuses dupes. Une foule nombreuse a assisté à l'audience.

ANARCHISTE VOLEUR. — On a arrêté, jeudi, à Saint-Etienne, le secrétaire de la Bourse du Travail de Saint-Chamond. C'est un anarchiste qui avait pris la fuite en emportant 600 francs destinés aux ouvriers en état de chômage.

LA NAVIGATION AÉRIENNE. — Paris, 25 juin. — M. Lebaudy a fait faire à son dirigeable de nouvelles expériences. La dernière excursion a duré près de trois heures. Le ballon a parcouru près de 100 kilomètres.

INCENDIE D'UN ETABLISSEMENT SCIENTIFIQUE. — L'établissement de pisciculture de Gaisbach-Lichtenthal (Bade), un des plus importants d'Allemagne, vient d'être complètement détruit par un incendie. Les bassins de culture renfermaient plus d'un million de poissons destinés à l'empoissonnement des rivières de l'Allemagne du Sud. Presque tout est détruit. On suppose qu'il s'agit d'un acte de malveillance.

AVIS AUX MÉNAGÈRES

Le moment est venu de faire ses provisions de beurre. Cette année, comme les années précédentes, la Laiterie d'Oostcamp, 13, rue du Bois, Roubaix, met en vente un délicieux beurre de conserves à un prix très avantageux. Les ménagères qui savent avec quel soin scrupuleux la Laiterie d'Oostcamp sert ses clients, feront bien d'adresser immédiatement leurs commandes, 13, rue du Bois.

Chronique Locale

ROUBAIX

LA RÉUNION DE LA *LIGUE DES DROITS DE L'HOMME*. — Le *Réveil* publie la note suivante :

« Nous recevons deux longs documents sur les incidents déplorables qui ont marqué la conférence du citoyen de Pressensé.

» D'abord, la Ligue des Droits de l'Homme se défend contre les insinuations du P. O. F.

» Elle a bien tort! Tout le monde sait à quoi s'en tenir...

» Ensuite, le P. O. F. qui, — en passant, — qualifie Fiscre-Evausy de domestique de Delcassé, — tente de justifier sa conduite...

» On est fixé, Messieurs, et de grâce, n'en jetez plus!

» Quant à notre rédacteur en chef, il nous prie de dire que, collier pour collier, il choisirait plutôt celui de Delcassé que celui de M. Lefebvre, s'il était d'humeur à en supporter un. »

—x—

Le Comité de la *Ligue des Droits de l'Homme* et le *Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien*, ont fait placarder les affiches suivantes :

« MISE AU POINT

» La Section roubaisienne du Parti Ouvrier Français ne craint pas de recourir au *mensonge* pour tâcher d'excuser le rôle inqualifiable joué par ses adhérents à la conférence de de Pressensé.

» Elle ose écrire :

« Une délégation composée des soussignés (Bailleul, » Wattrelaz, Lefebvre, Lebas), est allée avant la réu» nion trouver le Comité de la Ligue pour lui soumettre » la décision du Parti qui était celle-ci: M. de Pres» sensé parlera sous l'autorité de Jules Guesde qui in» carne le P. O. F., ou il ne parlera pas. Elle ne fut » combattue ouvertement par aucun membre de ce Co» mité. Certains même s'y montraient favorables. »

» Voici la vérité:

« Trois représentants du P. O. F., Bailleul, Lefebvre et Lebas, se sont contentés de poser cette question pour la forme, à quelques membres du Comité, *au moment où ceux-ci allaient pénétrer dans le Théâtre Deschamps*, et alors que le boucan organisé par ces mêmes Bailleul, Lefebvre et Lebas battait son plein à l'intérieur, depuis plus d'un quart d'heure. *Jamais un membre du P. O. F. ne s'est présenté au Comité de la Ligue des Droits de l'Homme*, qui, d'ailleurs, aurait énergiquement repoussé cette proposition, si elle lui avait été faite.

» Nouveau *mensonge* quand ils affirment que « depuis » les deux ou trois ans qu'il se dit socialiste, M. de Pres» sensé insulte tous les jours le P. O. F., ainsi que » ses meilleurs militants. »

« Je défie qui que ce soit, dit M. de Pressensé, de » citer un discours, un article où j'ai injurié ou même » discuté autrement Jules Guesde et son parti. »

» Que valent les accusations mensongères des Guesdistes en face des déclarations loyales du député de Lyon, dont la bonne foi et la droiture ne sont mises en doute par aucun parti.

» Mais les Guesdistes ont fait pire que de mentir: ils ont tendu un véritable *guet-apens* aux républicains de la *Ligue des Droits de l'Homme*.

» On en jugera par la lettre suivante adressée, dix jours avant la conférence, au Comité de la Ligue, par le citoyen Lefebvre, secrétaire général du P. O. F.:

PARTI OUVRIER FRANÇAIS
Comité exécutif « Roubaix, le 11 juin 1903.
Section Roubaisienne
73, boulevard de Belfort,
Roubaix.

» Monsieur Ego,

» Le Parti Ouvrier est avec tous ceux qui mènent campagne contre l'erreur, l'iniquité et la réaction.

» Le Comité exécutif de la Section Roubaisienne du » P. O. F. a décidé d'inviter ses membres à assister à la » conférence de Pressensé, *croyant ainsi servir la pro» pagande indispensable pour l'affranchissement complet » de l'humanité*.

» Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération » distinguée.

Pour le Comité exécutif:

» *Le secrétaire:* H. LEFEBVRE. »

» P. S. — Prière de nous envoyer le nombre de cartes dont vous pouvez disposer; celles inutilisées vous » seront rendues. »

» Après le *Mensonge* et le *Guet-apens*, après les vociférations entendues dans la salle de réunion, il ne manquait que l'agression contre le député socialiste, l'un des deux représentants du parti socialiste dans le bureau international socialiste.

» Ce sera pour une autre fois!

» Nous laissons aux consciences républicaines le soin de conclure. Nul doute que tous les vrais démocrates ne soient de notre avis quand nous crierons bien haut que de tels individus sont indignes du nom de citoyens, et qu'ils sont mûrs pour la réaction dont ils ne tarderont pas d'ailleurs à aller grossir les rangs.

» *Le Comité de la Ligue des Droits de l'Homme.*
» (Section Roubaisienne). »

—x—

« PARTI OUVRIER SOCIALISTE ROUBAISIEN

» *Aux Socialistes de Roubaix.* — *Protestation*

» Le *Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien*, justement indigné des procédés d'obstruction brutale et systématique mis en œuvre par quelques membres du P. O. F. pour étouffer la parole socialiste d'un député qui honore son parti par la sincérité de sa foi, par l'ardeur de sa propagande, la hauteur de sa pensée, du citoyen F. de Pressensé, qui représente le prolétariat français avec Vaillant, au bureau socialiste international de Bruxelles:

» Proteste contre une telle attitude indigne d'un parti qui se prétend le défenseur de toutes les libertés et qui semble vouloir se transformer en une sorte de secte haineuse et exclusive.

» Adresse à tous les travailleurs conscients, épris d'idéal, républicains et socialistes, un appel fraternel en les invitant à se grouper autour de lui, pour mener le bon combat en faveur de la *politique des résultats*, c'est-à-dire de la conquête des réformes qui faciliteront l'organisation du prolétariat en parti de classe, pour l'amélioration du sort des travailleurs, pour leur affranchissement par la République sociale.

» Le *Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien* a confiance dans la sagesse et dans la clairvoyance du prolétariat roubaisien, qui saura discerner quels sont ses vrais amis et ses vrais défenseurs. Notre organisation est ouverte à tous ceux qui ont à cœur l'ardent désir de conquérir l'affranchissement de l'humanité, l'amour du droit, de la lumière et de la justice, la volonté de lutter contre les privilèges et les iniquités sociales.

Il restera fermé au sectarisme aveugle qui n'est que la synthèse de l'étroitesse du cœur et de la pensée.

Vive le socialisme international! Vive la République sociale!

Pour le Comité central du Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien:

Le secrétaire général:
» HENRI CARRETTE, *ancien maire de Roubaix.* »

—x—

Nous recevons de M. le docteur Merlier la lettre suivante:

« Roubaix, le 25 juin 1903.

» Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

» Je vous prie de vouloir bien insérer la rectification suivante d'une petite erreur commise par votre reporter:

» Je prends connaissance aujourd'hui seulement de votre compte-rendu de la réunion de dimanche, où vous me montrez à vos lecteurs sur l'estrade du Théâtre Deschamps, parmi les hommes de marque, dites-vous.

» 1° *Je ne connais point en ce monde d'homme de* marque, estimant qu'un garçon boulanger ou un manœuvre de maçon rend dans la société autant de services qu'un rédacteur de journal ou un médecin; 2° je n'étais pas à Roubaix dimanche, ayant été appelé à Paris par télégramme auprès d'un grand malade;

» 3° Je n'avais aucun titre à me trouver au milieu des membres de la Commission de la Ligue des Droits de l'Homme, ayant cessé d'en faire partie le jour où il m'est apparu, non en somnambulisme, mais à l'état de veille, que ce n'est pas encore cette association qui fera avancer d'un pas l'émancipation prolétarienne.

» Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes civilités empressées.

» Docteur MERLIER. »

LE CONGRÈS DE DENAIN. — Le *Réveil* affirme que contrairement à ce qui a été dit, le congrès de Denain n'a pas examiné la situation politique de Roubaix, au point de vue des élections municipales et n'a pas conseillé l'entente des socialistes et des radicaux roubaisiens.

Mais le même journal s'empresse d'ajouter que le Congrès de Denain aurait pu prendre cette attitude sans qu'on puisse la lui reprocher.

LA FOIRE AUX PLAISIRS DU DEMI-PENSIONNAT SAINT-LOUIS. — *On nous prie d'insérer la note suivante*:

« Le Comité de la foire aux plaisirs remercie vivement toutes les personnes généreuses et dévouées qui ont contribué au succès de la fête. C'est certainement grâce aux dons reçus et aux marques de sympathie venues de toutes parts que le succès a dépassé de beaucoup les espérances.

» Ce résultat est un puissant encouragement pour les *anciens élèves et amis des Frères*; il *montre une fois de plus* qu'il suffit, à Roubaix, de faire appel à la charité, pour exciter dans tous les cœurs un élan de générosité, qui, à l'heure actuelle, console et réconforte. »

Voici la liste des numéros sortis en prime:
2.566 — 1.008 — 1.018 — 1.238 — 1.423 — 2.176 — 1.622 — 680 — 6.617 — 6.826 — 6.936 — 6.423

LA TENTATIVE DE SUICIDE DU PARC BARBIEUX. — *Mort du blessé.* — On se rappelle qu'il y a huit jours, un agent de renseignements commerciaux, M. J. B..., essaya de se donner la mort en se tirant une balle de revolver dans la tempe droite. Ce drame s'est déroulé, nous l'avons dit, au Parc Barbieux. Le malheureux, qui avait accompli cet acte de désespoir, dans un accès de fièvre chaude, et qu'on avait admis à l'Hôtel-Dieu, est mort des suites de sa blessure, dans la nuit de mercredi à jeudi.

UNE AGRESSION NOCTURNE. — Un ouvrier peigneur, M. Alfred Keersgiéter, âgé de 34 ans, traversait lundi soir, vers dix heures, la place du Progrès pour regagner son domicile, quand tout à coup deux individus se jetèrent sur lui et, sans prononcer une parole, le terrassèrent et lui prirent son porte-monnaie contenant une somme de cinq francs environ. Leur coup fait, les bandits prirent la fuite. Lorsqu'il fut remis de son émotion, M. Keersgieter regagna son domicile, rue Henri-Martin, 25, mais le lendemain matin il s'empressa de porter plainte au bureau de M. Prud'homme, commissaire de police du quatrième arrondissement. Des recherches sont faites pour retrouver ces audacieux détrousseurs.

DEUX JEUNES GENS de 16 ans, Louis Mazure, mêleur, demeurant rue de Denain, cour Leroy, et Charles Axters, rattacheur, rue des Longues-Haies, ont été, mercredi soir, un peu avant sept heures, l'objet d'un procès-verbal pour violences réciproques.

UNE TROUVAILLE. — M. Henri Selosse, demeurant rue des Arts, impasse Mozart, 4, a trouvé, rue de l'Epeule, une montre en argent.

EN VERTU d'un extrait de jugement, Gustave Meurant, 19 ans, teinturier, né à Mouvaux, demeurant rue de Tourcoing, cour St-Louis, 13, a été arrêté par l'agent de sûreté Haverbeque, dans la rue des Anges. Il a à purger une condamnation à trois mois de prison pour vol.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un peintre de M. Désiré Deconinck, entrepreneur, François Flamés, 43 ans, demeurant à Wattrelos, s'est contusionné au bassin en tombant d'une échelle. Dix jours de repos. Docteur Bafenghien. — Un garçon de la brasserie de l'Union Roubaix-Tourcoing, Marceau Dieu, 21 ans, rue Rollin, s'est blessé au poignet en tombant. Dix jours de repos. Docteur Delature. — Un tisserand de MM. F. Roussel père et fils, fabricants, Augustin Santkrap, 47 ans, rue Traversière, a été blessé à l'œil droit par un coup de navette. Dix jours de repos. Docteur Derville. — Au peignage de l'Epeule, un débourreur, Jean Vertriest, 28 ans, rue Vaucanson, a été blessé à la main gauche pendant son travail. Dix jours de repos. Docteur Lepers. — Dans l'atelier de construction de M. Félix Deschamps, un ajusteur, Charles Ceuninck, 36 ans, rue de Tourcoing, à Wattrelos, a été blessé au pied gauche. Dix jours de repos. Docteur Rousseau. — Dans la teinturerie-apprêt de MM. Lecomte et Deprés, un teinturier, Edouard Vandenbergh, 30 ans, rue de Beaumont, s'est blessé le bras gauche en tombant. Dix jours de repos. Docteur Bantigny. — Dans le même établissement, un teinturier, Gustave Laureyns, 30 ans, rue Saint-Martin, à Croix, s'est blessé au pied droit en heurtant contre un tuyau. Quinze jours de repos. Docteur Morival. — Dans l'atelier de construction de M. Léon Olivier, un mouleur, Louis Wattecu, 14 ans, rue de Tourcoing, a été blessé à l'index droit par une meule. Vingt jours de repos. Docteur Picquet. — Un aide-apprêteur de M. Edmond Deschepper, Emile Houtekins, 14 ans, rue de Mouvaux, cour Frère, s'est blessé au pied droit en descendant un escalier. Six jours de repos. Docteur Derville. — Une bobineuse de MM. Paul Prouvost frères, fabricants, Marie Vanoverberghe, 28 ans, rue du Grand-Chemin, cour Mullier, s'est blessée à l'index gauche en manœuvrant une poulie. Huit jours de repos. Docteur Delecœuillerie. — Au peignage de M. Léon Allart et Cᵉ, un soigneur, Charles Larooze, 36 ans, rue des Champs, a été blessé au pied gauche par la chute d'un pot. Huit jours de repos. Docteur Druesnes. — Dans la teinturerie-apprêt de M. J. Vanackère, un teinturier, Auguste Deltour, 35 ans, rue Ingres, s'est blessé à la poitrine en soulevant un ballot de pièces de tissus. Huit jours de repos. Docteur Labbe. — A la filature de M. Cavrois-Mahieu, une bâcleuse, Emilie Lejeune, 13 ans, rue Lannes, s'est blessée à la main gauche en tombant. Quelques jours de repos. Docteur Bantigny.

LA « CHARRETTE A CHIENS » a circulé jeudi dans différents quartiers de la ville. On a reconnu qu'un chien abattu récemment était atteint d'hydrophobie. C'est ce qui a motivé cette mesure de précaution.

CARTES POSTALES DE LA CAVALCADE. — La librairie du *Journal de Roubaix*, met en vente une superbe collection de cartes postales illustrées avec des vues de la Cavalcade du 31 mai et de la pose de la première pierre du Nouvel Hôpital de Roubaix. 33531

ENTERREMENTS DU VENDREDI 26 JUIN. — Mlle Marie Vantroys, neuf heures et demie, église Sainte-Elisabeth. — M. Jules Leruste, neuf heures, église Saint-Martin.

CROIX

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un mécanicien de l'usine Masurel et Caen, Pierre Lesure, 33 ans, demeurant à Wasquehal, s'est fait une piqûre à la main en travaillant. Vingt jours de repos.

WASQUEHAL

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Le Contrôleur des contributions directes arrivera le 1er juillet 1903, à neuf heures du matin, à la Mairie, afin d'y constater les changements à opérer pour la confection des rôles des contributions directes de 1904.

HEM

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. Mulaton frères, route de Lille, un teinturier, Gustave Deroose, 32 ans, demeurant au Petit-Lannoy, s'est coupé le doigt majeur gauche en coupant une ficelle. Douze jours de repos. — Dans la teinturerie de M. Gabert, un jeune ouvrier, Léonard Motte, 18 ans, demeurant à Hem, s'est brûlé le pied droit en portant un seau d'eau chaude. Dix jours de repos.

LYS

ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE. — Le Maire de la commune de Lys informe ses administrés qu'il est procédé, dès à présent, à une enquête de commodo et incommodo, sur le projet de l'établissement d'un atelier de chaudronnerie et de serrurerie à la main, par M. Dupont-Vanhaesbrouck (ancienne fabrique Parent) rue de Leers. Toutes les observations seront reçues à la Mairie, de neuf heures du matin à midi, et de deux à six heures du soir.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*
A ROUBAIX, Grande-Rue, 71
A TOURCOING, rue Carnot, 5
Exécution rapide et soignée d'impressions en tous genres. **Typographie et Lithographie.** — Outillage moderne et perfectionné. — Prix modérés. 2

On trouve le *Journal de Roubaix* :
A OSTENDE, chez Mme veuve Daniels-Dubar, 31, rue de la Chapelle; chez M. Florent Moeneclaye, 37, chaussée de Thourout.
A WIMEREUX : chez Callain-Gouillard, libraire. 32488

LA PUBLICITÉ

L'annonce est l'intermédiaire le plus intelligent entre le *Producteur*, le *Négociant*, le *Marchand*, le *Consommateur*. *Elle* remplace l'offre directe et s'impose à tous aujourd'hui.

WATTRELOS

AUDACIEUSE ESCROQUERIE. — Le jeudi 18 juin, un individu se présenta chez M. Dubois, ingénieur en chef du matériel des établissements Leclercq-Dupire. Mme Dubois était chez elle, rue Carnot, et le visiteur lui tint à peu près ce langage: « Je vous suis envoyé par votre mari qui doit se rendre inopinément à Tourcoing, et comme il se trouve dépourvu d'argent de poche, il m'a envoyé vous demander cent sous. » Mme Dubois eut quelque surprise, mais la modicité de la somme ne lui permit pas d'hésiter, et comme après tout rien n'était invraisemblable dans cette démarche, elle remit la somme à l'individu qui, saluant jusqu'à terre, se retira. Quand M. Dubois revint le soir chez lui, sa journée finie, on dut se rendre à l'évidence: on venait d'être dupe.

Mais nous retrouvons notre escroc chez un chapelier du Sartel, M. Parmentier. Il n'a rien perdu de son aplomb: « Donnez-moi, dit-il au chapelier, une casquette; je suis parent de M. Dubois, que vous connaissez, et comme je suis venu passer chez lui les deux journées de la ducasse, il m'a envoyé chez vous pour choisir une belle coiffure: vous lui enverrez la note. »

M. Parmentier livra la casquette, mais M. Dubois apprenant cette *escroquerie nouvelle*, vint porter plainte au commissariat de police, afin, surtout, de prémunir le public contre de nouvelles tentatives qui pourraient être faites en son nom.

MARAUDEURS. — Jeudi, à quatre heures et demie du matin, les préposés des douanes Berger, Dupire, Waubant et Hébert ont surpris, au Hutin, quatre jeunes fraudeurs qui venaient de dévaliser des plants de fraises appartenant à MM. Fontaine et Vandewalle, maraîchers à Wattrelos. Les quatre individus ont été amenés au commissariat, où ils se sont vu dresser procès-verbal pour maraudage. Ce sont les nommés Edmond Baltinck, 17 ans, demeurant à Roubaix, rue de Tourcoing, cour Saint-Louis; Jules Vienne, 16 ans, rue Jacquart, cour Dhalluin; Charles Morand, 20 ans, rue de Tourcoing, cité Saint-Louis, et Henri Leplat, 15 ans, fort Lillois, à Wattrelos.

SANS PERMISSION. — Camille Dewaele, séduit par les charmes de la ducasse de son pays, a quitté lundi son régiment — le 43ᵉ d'infanterie, à Lille, — pour venir à Wattrelos, sans permission. La gendarmerie l'a arrêté, mercredi, chez ses parents, rue du Sabot-Bleu, 23, et l'a dirigé sur Lille.

LA FRAUDE. — Le sous-brigadier Thorel et le préposé Malfait, de Roubaix, ont arrêté Octavie Dusoulier, femme Plateau, demeurant à Lannoy, rue des Archers. Elle portait 2 kilogs de café vert, valeur 6 francs.

LISEZ LA **Revue Textile**

Publication hebdomadaire intéressant toutes les branches de l'industrie et du commerce textiles : **Peignage, Filature, Tissage, Teinture, Apprêts. Commerce des matières brutes, des fils et des tissus.**
20 centimes le numéro. — Abonnements : Nord et départements limitrophes, 8 francs par an; les autres départements, 9 francs; étranger, 11 francs. — Bureaux : 71, Grande-Rue, ROUBAIX. 33256

TOURCOING

SUCCÈS SCOLAIRES. — Plusieurs jeunes filles de l'école libre de la rue d'Austerlitz ont passé avec succès les examens pour l'obtention du certificat officiel : Ce sont, Mlles Marie Bodin, Bouche Claire, Delehoute Marie-Thérèse, Deharbe Marie-Louise, Desauty Marie-Anne, Dhalluin Jeanne, Dupont Hélène, Housset Gabrielle, Opsommer Jeanne, Pollet Bertha, Semet Marie, Thiry Madeleine, Stéelandt Julia. Mlle Marie Bodin a obtenu le second prix départemental et Mlles Delehoute, Bodin et Opsommer une mention de dessin.

A L'INSTITUTION DU SACRÉ-CŒUR. — Les élèves de cette Institution fêtaient hier, jeudi, leur supérieur M. l'abbé Charles Lecomte. La veille avaient été faits les traditionnels compliments en toutes les langues enseignées et parlées dans l'établissement, et les réjouissances avaient immédiatement commencé sous la forme d'une foire aux plaisirs avec toutes ses attractions toutes plus ingénieuses et amusantes les unes que les autres.

La fête de jeudi a commencé par un pieuse cérémonie à l'église du Sacré-Cœur, où ont lieu les pèlerinages pendant ce mois de juin. Les élèves de l'Institution ont assisté à une messe célébrée à leur intention, et le cours de chant dirigé par M. Heinrich et par M. l'abbé Mahieu a interprété une messe de Lemmens.

A midi, un banquet servi dans le vaste réfectoire de l'Institution réunissait autour de M. le supérieur, outre les 40 professeurs et 250 internes, un grand nombre d'invités, membres du Comité des Anciens élèves, ecclésiastiques de Tourcoing et des environs, anciens professeurs, etc.

Au dessert, M. le chanoine Debrabant, doyen de Notre-Dame a porté, en termes délicats, la santé du distingué supérieur, puis M. le docteur Fichaux a parlé au nom des anciens élèves. M. l'abbé Lecomte, ému de tous ces témoignages de sympathie a adressé à tous les plus aimables remerciements.

Pendant le banquet, la Fanfare de l'Institution a exécuté un des plus brillants morceaux de son répertoire, puis un choral, soutenu par une symphonie a interprété une cantate de circonstance.

Puis la fête s'est continuée dans les cours de l'établissement où un cortège historique s'est déroulé.

Le soir, une séance dramatique réunissait parents et élèves pour applaudir une spirituelle comédie, très finement rendue d'ailleurs. De brillantes illuminations ont clôturé cette fête qui fait honneur à l'initiative des jeunes organisateurs et témoigne aussi du bon esprit et de la bonne humeur qui animent les élèves de l'Institution du Sacré-Cœur.

UNE TOURQUENNOISE NOYÉE A ERQUINGHEM-LYS. — Nous avons dit qu'on avait retiré de la Lys, à Erquinghem, le cadavre d'une femme. L'identité de la noyée vient d'être établie. La malheureuse est une nommée Eugénie Geinders, 69 ans, femme de M. Henri Deconinck, menuisier, rue de Gand, cour Bossu, 8, à Tourcoing.

Elle a été reconnue hier après-midi par son mari, ses quatre fils et son gendre, qui, en lisant son signalement dans le *Journal de Roubaix*, prirent immédiatement le train pour Erquinghem-Lys.

Mme Deconinck, dont les facultés mentales étaient affaiblies, avait passé la journée de dimanche en famille chez son frère, cité Montigny, à Loos-lez-Lille ; elle s'était couchée dans la soirée. Vers minuit et demi, croit-on, elle s'est levée pour se mettre à la recherche de son mari ; elle aura pris le chemin de Loos à Lomme et celui de Pérenchies, puis aura continué sa marche au hasard, jusque la chute dans la rivière.

DÉCOUVERTE D'UN NOYÉ. — Jeudi matin, vers six heures, des ouvriers passant sur la berge du canal au Blanc-Seau, aperçurent un corps flottant entre deux eaux, à hauteur de la passerelle située entre les ponts du Fresnoy et de Mouvaux.

Le noyé fut aussitôt amené sur la berge. Après les constatations légales, le cadavre qui avait peu séjourné dans l'eau, a été transporté à l'Hôpital. L'identité du noyé a été vite établie. C'est un habitant de Toufflers, Emile Dehaut, âgé de 52 ans, tisserand. Depuis plusieurs jours il s'énivrait, et mercredi on l'avait encore vu pris de boisson. On suppose que c'est par suite de chagrins de famille qu'il aura pris ces habitudes d'*intempérance* et que, sous l'influence de l'alcool, le malheureux aurait attenté à ses jours.

JUSTICE DE PAIX. — M. Pierre Valin est nommé greffier de la justice de paix de Tourcoing, canton Sud, en remplacement de M. Farvacque, démissionnaire.

LA FÊTE NATIONALE. — *Concours de déclamation.* — On nous prie de préciser le point ci-après des conditions du concours de déclamation entre médaillés:

Seront admis au concours de déclamation entre médaillés ceux qui auront obtenu, en 1903 ou dans les années précédentes, une médaille pour le genre dramatique ou pour le genre comique. Toutefois, le morceau à déclamer pour ce concours d'honneur, devra être du genre dramatique.

A L'UNION TOURQUENNOISE. — Une agréable surprise attendait, à la répétition de mercredi soir, les trois moniteurs de l'*Union Tourquennoise*, qui ont obtenu dernièrement, à Douai, leur diplôme de professeur de gymnastique. Avant de commencer la répétition, M. E. Frère, président, félicite MM. Paul Beuque, Charles Leman et Jules Lecoutre, de leur récent succès, qui fait le plus grand honneur à leur chef, M. Delannoy, et rejaillit sur toute la société. Leur diplôme de professeur est la juste récompense de plus de dix années de travail et de dévouement à la noble cause de la gymnastique. Il est heureux de pouvoir aujourd'hui les remercier et leur offrir en souvenir trois magnifiques bronzes que la Commission de la Société a choisis dans la collection des prix remportés dans divers concours. S'adressant ensuite aux jeunes sociétaires, M. Frère est heureux de leur offrir ces trois gymnastes en exemple. Il profite de la circonstance pour leur rappeler que le concours de Maubeuge est proche. *L'Union Tourquennoise* aura devant elle de redoutables concurrents; il faut que tous, grands et petits, aient à cœur de maintenir à la société la réputation qu'elle s'est acquise.

Le discours du président a été vigoureusement applaudi par tous les gymnastes.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un ouvrier menuisier au service de M. Mahieu, Léon Duyck, 24 ans, s'est blessé au pied en marchant sur un clou. Huit jours de repos. Docteur Hennart. — Chez MM. Réquillart et Guenot, Louis Lambrette, 30 ans, fileur, a été blessé au pied droit par des broches. Huit jours de repos. Docteur Defossez. — Albert Doutreluigne, 32 ans, fileur chez MM. Jules Desurmont et fils, a eu l'index droit pris dans un métier. Huit jours de repos. Docteur Venneufville. — Au tissage de MM. Bayart-Parent, un tisserand, Emile Vermeulin, 60 ans, s'est blessé au bras gauche en heurtant une porte. Sept jours de repos. Docteur Bernard. — Un contremaître de la Maison Alfred Dupont, Anthime Dupont, 32 ans, a été contusionné au pied droit par la chute d'un bac en fer. Dix jours de repos. Docteur Julien.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Dans la matinée de jeudi, il est arrivé aux halles les denrées suivantes: marée, 760 k.; pêches, 40 k.; abricots, 10 k.; fraises, 120 k.; amendes vertes, 30 k.; tomates, 10 k.; asperges, 40 bottes; cerises, 130 k.; artichauts, 300; poires, 100 k.; fromage, 75 k.

CONTRAVENTIONS à Augustin B..., 36 ans; Augustin M..., 57 ans; Emile M..., 52 ans, pour ivresse publique; à Mathilde D..., 38 ans, pour violences légères.

LILLE

M. EUGENE LABITTE, lieutenant au 116ᵉ d'infanterie, en non-activité, qui fut arrêté, on s'en souvient, le jour même où il devait convoler en justes noces, a été longuement interrogé par M. Delalé, juge d'instruction. Il était assisté de son avocat, Mᵉ Delepoulle.

M. Delalé a questionné d'abord M. Labitte sur la vie qu'il a menée à Vannes; puis ensuite sur l'apposition du sceau qui se trouvait au bas de la prétendue lettre du général Loyer présentée à la mairie.

M. Labitte a affirmé qu'il avait profité d'un moment où il était seul au bureau de la subdivision pour apposer le cachet sur la fausse lettre. Il n'y a donc pas eu contrefaçon de sceau mais seulement usage. Il subsiste donc contre M. le lieutenant Labitte, une accusation de faux en ce qui concerne la signature de M. le général Loyer.

LES ANCIENS SOLDATS DU 8ᵉ. — Désireux de donner à la soirée de famille qui aura lieu dimanche 28 juin, à six heures du soir, dans l'annexe du Grand-Hôtel, à Lille, le plus d'éclat possible, le Conseil d'administration s'est assuré le concours des Médiators Lillois (Mandolinistes), 47, rue de Béthune, à Lille, ainsi que de plusieurs artistes en renom. Il prie donc tous les sociétaires, bienfaiteurs, ainsi que tous les anciens frères d'armes, de vouloir bien y assister et d'y amener leurs *parents et amis*. Les dames ne sont pas admises. Le programme de la fête paraîtra incessamment.

BREVET ÉLÉMENTAIRE. — Ont été admises définitivement :

Mlles Desplanques, Devernay, Dewitte, Dours, Drou, Marthe Dubois, Ducorney, Dugardin, Dubem, Dujardin, Dupaysay, Lucienne Dupont, Dupret, Durand, Duval, Eycken, Fauton, Florent, Fromont, Goehlinger, Gandré, Gantois, Gangue, Ghiot, Grillet, Gruwez, Guilbaut, Guilleman, Guillermou, Haubraye, Haverland, Léonie Hennebelle, Hervieu, Houzet, Hueffschmidt, Isoré, Jacquart, Jarcqz, Jules, Ketels, Kole, Lanoy, Lansard, Lecat, Marthe Lefebvre, Hortense Lefebvre, Lefelle, Lemaire, Lemoine, Lené, Lermytte, Leturgez, Angèle Libert, Lucie Libert, Longret, Machy Maillard.

LA MADELEINE

SUICIDE. — Jeudi matin, vers sept heures, on a trouvé pendu dans l'escalier qui conduit à sa chambre, un sieur Charles De Marre, 66 ans, demeurant rue Saint-Vital, 35. Mercredi, il avait déjà manifesté l'intention de se suicider.

SECLIN

UN INCIDENT A LA GARE. — Deux soldats du 43ᵉ d'infanterie, pris de boisson, voulaient, mercredi, prendre le train de 8 h. 18 pour Lille. Comme ils n'avaient pas de billet, l'employé voulut les empêcher de pénétrer sur le quai. L'un des soldats, furieux, tira sa baïonnette et voulut en frapper l'employé. Celui-ci se jeta de côté; l'arme frappa le mur et se brisa net.

Le soldat poursuivit alors l'employé qui se réfugia dans le bureau de M. Wattart, chef de gare.

M. Wattart voulut calmer le soldat; il fut insulté. La gendarmerie fut alors prévenue. Mais le soldat alla au guichet prendre un billet pour Lille. L'employé lui réclama sa permission. Le soldat répondit en montrant son képi: « Je suis de la classe, tu peux prendre mon matricule ». L'employé, M. Didier, prit le képi du soldat.

Les gendarmes arrivaient alors; ils se mirent à la poursuite des deux soldats, *qui avaient pris la fuite*, et purent les rejoindre près de Noyelles. Les deux fantassins ont été écroués à la prison de Seclin en attendant leur transfert à la prison militaire de Lille.

MAUVAISE DIGESTION, congestion après les repos, constipation opiniâtre, tout cela diparaît vite par l'usage régulier du Pain Normal Français. *(Voir aux annonces).* 33486

LA CULTURE DU LIN

LYS. — La Mairie a enregistré les déclarations de quatre cultivateurs, qui ont ensemencé le lin sur une superficie totale de 3 hectares 46 ares 71 centiares.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — *Joyeux Choristes.* — Répétition générale ce soir, à neuf heures.

— *La Société d'Emulation* se réunira le lundi 29 courant, à cinq heures et demie du soir. — Ordre du jour: 1. La vaccine et la variole à Roubaix, en 1902, par M. le Dʳ A. Faidherbe. Lectures et propositions diverses.

FEUILLETON DU 27 JUIN 1903 Nº 31

LA JOUEUSE D'ORGUE

par XAVIER DE MONTÉPIN

PREMIÈRE PARTIE

CAÏN

XIX

La nuit tombait. — Le ciel, brumeux pendant une partie de la journée, s'était éclairci sous une saute de vent vers le Nord, et le thermomètre avait encore descendu de deux degrés.

Robert, la haine au cœur, remonta vers Paris.

Dans son esprit en désarroi roulaient de vagues projets de vengeance.

Mais quelle vengeance pouvait-il exercer contre son frère ?

Ses idées se heurtaient, confuses, et lorsqu'il arriva à l'*Hôtel Moderne*, place de la République, où nous savons qu'il s'était fait inscrire sous le nom de Fritz Leymann, *il n'avait pris aucune décision* et continuait à se demander de quel côté Richard Vernière était vulnérable.

Il comptait sur Claude Grivot, calme et réfléchi, pour l'aider de ses conseils, car il se sentait incapable de mettre seul un peu d'ordre dans ses pensées.

En attendant l'arrivée du contremaître il s'enferma dans sa chambre.

Claude avait hâte de savoir ce qui s'était passé entre son patron et Robert : aussi, dès la fermeture des ateliers, après avoir strictement rempli les devoirs résultant de ses fonctions, s'était-il empressé de remplacer ses vêtements de travail par un costume de ville pour aller au rendez-vous donné par son complice deux jours auparavant.

A sept heures et demie précises il entrait au bureau de l'*Hôtel Moderne* et se faisait indiquer la chambre de Fritz Leymann.

Cette chambre située au troisième étage, portait le numéro 44.

Grivot franchit rapidement les marches de l'escalier et vint frapper à la porte de Robert.

Celui-ci, qui l'attendait avec impatience en continuant à se perdre dans un dédale de combinaisons inexécutables, ouvrit sur-le-champ.

Il tendit la main au contremaître.

— Referme la porte — lui dit-il — nous allons causer d'abord. — Nous dînerons ensuite.

Claude obéit, prit une chaise et vint s'asseoir en face de Robert.

— Eh bien ? — lui demanda-t-il.

— Eh bien, ce que tu m'avais prédit est arrivé !

— Ce qui signifie que tu as *écopé* dans les grands prix ! — C'était inévitable, mais tu n'as pas voulu me croire, et c'est d'autant plus fâcheux que maintenant le bonhomme va se tenir sur ses gardes...

— Qu'entends-tu par là ?

— J'entends que ton obstination, et le black-boulage à grand orchestre qui en a été la suite vont nous créer des difficultés...

— Lesquelles ?

— Tu t'es maladroitement montré... — On te connaît maintenant à l'usine... la mère Véronique t'a vu deux fois, et quand nous allons en revenir à la première idée conçue — (qui était la bonne) — il résultera de ta double visite des indices à coup sûr compromettants pour toi...

— Peu importe ! — Je veux me venger !

— Je te comprends et je t'approuve... Mais il y a vengeance et vengeance... — Laquelle rêves-tu ?

— La plus terrible ! — J'ai soif du sang de mon frère !

— Turlututu !... Il vaut infiniment mieux avoir soif de ses louis d'or et de ses billets bleus !

— Il m'a menacé de me tuer ! — S'il avait fait un pas de plus, c'est moi qui l'aurais tué !...

— Et après ?... la belle avance ! — Un crime inutile pouvant te conduire à la place de la Roquette et ne mettant pas cinq sous dans ton porte-monnaie !

— Ah ! si je pouvais le ruiner !...

— Le ruiner, à la bonne heure ? Ça serait logique et ça rentre dans notre combinaison primitive, mais la chose intelligente et pratique serait de le ruiner à notre profit ! — Voilà ce que je comprends et le but qu'il s'agit d'atteindre.

Et, comme Robert faisait un mouvement de rage, Claude Grivot, poursuivit :

— Voyons, mon vieux camarade, ne te laisse pas emporter par tes nerfs !... — Sois calme comme je le suis moi-même et comme il faut toujours l'être !... — Se venger en tuant son ennemi, c'est bête et ça ne rapporte que la cour d'assises et le couperet de la guillotine ! — Brrrou !... Pas un mot de plus là-dessus ! — Rien que d'y penser ça me donne froid dans le cou — Laisse dormir ta haine et parlons raison. — Il faut reprendre aujourd'hui et mettre à exécution le plan que nous avions combiné avant tes velléités de réconciliation fraternelle...

« Par une belle nuit bien choisie nous pénétrerons dans l'usine de Saint-Ouen d'abord, et ensuite dans le cabinet de ce méchant frère qui fait du chagrin à son cadet, et où se trouvera une caisse amplement garnie, à laquelle nous dirons deux mots en employant des moyens à moi connus...

« La caisse vidée par nous la veille d'une grosse échéance, c'est la suspension de paiements de Richard Vernière, c'est la déconfiture, c'est la faillite et la ruine...

« La voilà, la vengeance, la vraie vengeance, et je la crois un peu plus réussie que la tienne. — Qu'en dis-tu ?...

— Mais si par hasard, — hasarda Robert, — nous ne trouvions que rien ou peu de chose dans la caisse ?

— Depuis près de trois ans que je suis à l'usine, cheville ouvrière de la maison, ayant su gagner la confiance de tout le monde, j'ai, je te l'ai déjà dit et je le répète, observé et étudié ce qui se passait autour de moi... — Les fins de mois sont très brillantes et les encaissements magnifiques. Les liasses de billets de mille affluent chez Richard Vernière, et quand le caissier a opéré tous ses paiements, qu'il a établi sa balance, c'est toujours de deux cent cinquante à trois cent mille francs, au minimum, qui restent à l'avoir...

— Et que Richard doit envoyer à une maison de banque, car il n'a pas besoin de si grosses sommes chez lui...

— Parfaitement, — il dépose ses fonds au Crédit Lyonnais.

— Eh bien ?

— Eh bien ! quoi ?

— Si nous ouvrons la cage quand les oiseaux seront envolés ?

— Ça ne serait pas à faire et ce n'est pas à craindre. — Je suis sûr de mon fait...

— Explique-toi.

— Tu es arrivé comme marée en carême ! — La grenouille va se trouver encore plus arrondie que d'habitude ! — les encaissements, je le sais, seront au moins doublés, et c'est quatre ou cinq cent mille francs qui tomberont sous notre griffe à la fin du mois !

Le feu d'une ardente convoitise s'alluma dans les prunelles de Robert.

— Une pareille somme !... — s'écria-t-il.

— Oui, une pareille somme !... et elle dormira deux jours et deux nuits dans la caisse de ton frère.

— Comment le sais-tu ?

— J'ai établi mes calculs en les basant sur des faits analogues à ceux qui se présentent...

— Quels faits ?

— Samedi prochain est le 30... — le 31 se trouve un dimanche... — Payements et encaissements se feront dans la journée du 30. — Le dimanche, le Crédit Lyonnais, comme toutes les maisons de banque, étant fermé, on ne peut y opérer aucun dépôt. — Il faut donc attendre au lundi, mais le lundi se trouvant le 1er janvier, jour férié, le Crédit Lyonnais continuera à avoir ses portes closes... — La belle galette fera donc forcément la sieste dans la caisse de Richard Vernière jusqu'au lundi, jour où le patron, à part peut-être une centaine de mille francs qu'il gardera pour faire face aux dépenses courantes, ira verser ses picaillons et ses billets bleus...

— Tu es bien certain de cela ?

(A suivre). XAVIER DE MONTÉPIN